



Harcèlement malgré résiliation

Par **meggi05**, le **24/09/2010** à **08:24**

Bonjour,

J'ai procédé à la résiliation de tous mes contrats d'assurance chez mon ancien assureur suite à un mauvais geste commercial. Cependant, le cabinet d'assurance semble avoir confié une mission de "Relances" et "Harcèlement" à une société dont l'intitulé est le suivant : "information d'entreprises - Gestion de créances", concernant l'un de mes contrats d'assurances (le plus onéreux de tous, d'ailleurs) ... Allez, citons son nom : "Coface Services".

Depuis sa résiliation, en date du 1er mars 2010, nous recevons régulièrement des relances et pseudos menaces de poursuites et assignation. Ces courriers ne sont jamais très incisifs et sonnent comme des tentatives d'intimidation. Après quelques phrases menaçantes, une solution de repli et de règlement est vite proposée.

Je n'ai jamais donné suite à ces actions, d'autant qu'elles ne nous ont jamais été adressées en Recommandé AR, ce qui me conforte dans l'idée qu'il s'agirait bien là de tentatives désespérées de leur part de m'extorquer quelques centaines d'euros.

Par ailleurs, il faut savoir que j'ai contacté à plusieurs reprises mon assureur pour lui rappeler que j'avais procédé à la résiliation de ce fameux contrat en bonne et due forme, et pour demander également quelques renseignements annexes - Suite à quoi j'attendais d'être recontactée ... et j'attends toujours !

Qu'en pensez-vous ? Ai-je raison de ne pas donner suite ou bien faut-il que je réplique ?

Merci de votre attention,
Cordialement.